

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

## 2008

## Projet

Assemblée générale  
**9 juin 2009**

# INTRODUCTION

L'année 2008 ne peut être évoquée sans parler de la crise mondiale, financière à l'origine, qui est ensuite devenue économique, sociale et sociétale qui est apparue en septembre 2008. Si cette crise, aux conséquences très dures, place les entreprises dans une situation difficile, elle fait aussi ressortir la valeur et l'efficacité du modèle coopératif qui construit sur la durée et non sur des objectifs de profit à court terme. Le GNC s'est saisi du sujet en fin d'année 2008, il prendra toute son ampleur en 2009.

De nombreux dossiers importants pour le mouvement coopératif, au niveau français et européen, ont mobilisé le GNC et ses membres en 2008. Malgré une capacité de travail réduite en 2008, en raison de la vacance prolongée du poste de chargé(e) de mission, le GNC a assuré une présence forte sur tous ces dossiers et développé de nouveaux projets.

Au niveau national, le statut de la Société Coopérative Européenne (SCE) a enfin vu le jour en France en juillet 2008, concrétisant des années de travail au niveau européen et français mais ne les concluant pas, des décrets d'application devant encore venir compléter les textes législatifs.

Au niveau européen, le dossier européen des aides d'état, ouvert en 2007, a pris de l'ampleur et a suscité une « première » pour le mouvement coopératif avec le lancement d'une pétition européenne qui a été signée par près de 100 000 coopérateurs. Plus de 17 000 signatures ont été enregistrées en France.

En matière institutionnelle, l'annonce d'une réforme de la composition du Conseil Economique et Social (CES) a mobilisé l'ensemble du mouvement coopératif, le groupe de la coopération du CES et le GNC pour sensibiliser les autorités publiques au poids et la représentativité de la coopération qui entend maintenir, voire augmenter, sa place dans le futur Conseil économique, social et environnemental.

Au niveau international, le GNC a activement participé aux travaux menés pour la restructuration de l'Alliance Coopérative Internationale (ACI) et assuré la coordination des positions des organisations françaises membres de l'ACI. Les travaux menés par l'ACI se sont conclus en juin 2008 par l'adoption de modifications statutaires importantes et de nouvelles règles de calcul des cotisations.

La vie statutaire du GNC a été marquée par l'organisation d'un débat à l'issue de l'assemblée générale sur le thème de la création de nouvelles coopératives, qui a été dynamique et riche en réflexions pour l'avenir de notre mouvement, par la mise en place d'un groupe de travail « communication », en application des priorités définies par les membres lors du séminaire de réflexion organisé en 2007 et par le lancement d'une nouvelle publication hebdomadaire d'information interne « Actualité coopérative ».

Enfin, au sein de l'économie sociale, le GNC a activement participé aux travaux du CEGES et aux débats concernant sa volonté d'évolution en vue de la représentation des employeurs de l'économie sociale. Sur ce dernier point, le GNC s'est employé à faire valoir les positions de la coopération en faveur d'un CEGES qui se concentre sur des sujets de fond communs aux familles de l'économie sociale et préserve la prééminence des mouvements.

# ACTUALITÉ ET PRIORITÉS DU GNC EN 2008

## 1 – ACTUALITE LEGISLATIVE ET PARLEMENTAIRE

### ▪ SCE

En 2008, le GNC a pu se réjouir dans un communiqué daté du 8 juillet de l'avènement du statut de la société coopérative européenne (SCE) en France.

L'adoption de la loi n°2008-649 du 3 juillet 2008 portant diverses dispositions d'adaptation du droit des sociétés au droit communautaire a assuré l'adaptation du règlement sur la société coopérative européenne en droit français. Elle complète la loi n°2008-89 du 30 janvier 2008 relative à la mise en œuvre des dispositions communautaires concernant le statut de la société coopérative européenne et la protection des travailleurs salariés en cas d'insolvabilité de l'employeur.

Le GNC a activement participé aux travaux de transposition par, notamment des contacts avec la Chancellerie et avec les rapporteurs parlementaires (Assemblée Nationale et Sénat).

Le GNC a aussi profité de l'opportunité de texte de loi assurant la transposition du règlement pour introduire deux amendements importants aménageant le cadre juridique français :

- une disposition concernant le montant maximal du capital des coopératives (loi de 1947)
- une disposition sur les unions mixtes (loi de 1917 concernant les coopératives de consommateurs).

Avec l'adoption de ces deux lois, il est en théorie possible de créer une SCE en France depuis le 3 juillet 2008, mais un décret d'application doit encore être adopté, qui viendra compléter les dispositions législatives. La mobilisation du GNC se poursuit en vue de l'adoption du décret et de la diffusion d'informations sur ce statut. Ainsi, par exemple, à l'initiative du groupe juridique du GNC, des travaux en vue de la préparation d'un guide pratique sur la SCE ont été initiés en 2008.

### ▪ GROUPEMENT D'EMPLOYEURS

Le GNC suit ce dossier depuis 2005. Le décret de septembre 2007 précisant les conditions d'exercice de l'activité de groupement d'employeur par une coopérative laisse peser une incertitude sur l'étendue de la responsabilité des membres de la coopérative. Après plusieurs démarches informelles, en avril 2008 le GNC s'est manifesté par courrier auprès des directions administratives concernées (direction des relations du travail et direction en charge des PME). La réponse reçue n'étant pas satisfaisante, les démarches se sont poursuivies par une rencontre organisée entre les personnes en charge du dossier et une délégation du GNC et l'envoi en octobre d'un courrier demandant à l'administration de confirmer la lecture des textes faite par le GNC.

- LOI DE MODERNISATION DE L'ECONOMIE

La loi de modernisation de l'économie (LME) a été présentée en Conseil des Ministres en avril 2008. La FFCGA (Fédération française des coopératives d'artisans) a profité de ce support législatif pour introduire des demandes d'amendements à la loi de 1983. Le GNC a appuyé ces démarches et accompagné la FFCGA au cours d'une réunion avec le conseiller ministériel en charge des PME.

Au cours du débat parlementaire sur cette loi Hervé Novelli, Secrétaire d'état chargé du commerce, de l'artisanat, des PME, du tourisme et des services, est intervenu de manière très négative sur les coopératives devant les Sénateurs. Le GNC a immédiatement réagi par courrier du 8 juillet et rencontré une conseillère de Monsieur Novelli, Laure Hazard-Holly, en novembre.

## 2 – RELATIONS AVEC LES POUVOIRS PUBLICS

- REFORME DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

La réforme du Conseil Economique et Social (CES) avait été annoncée par le Président de la République dès le mois de mai 2007.

Dans un premier temps, la compétence du CES a été élargie aux questions d'environnement lors de la révision constitutionnelle de juillet 2007 et est devenu le CESE (Conseil Economique, Social et Environnemental).

Mi-novembre 2008 le Président de la République a envoyé une lettre de mission à Dominique Jean Chartier (membre du CESE) en lui demandant des propositions concrètes sur la réforme du CESE (compétences, composition, ouverture aux jeunes, etc.).

Ce sujet est très important pour la coopération, représentée au sein du CESE par un groupe qui compte aujourd'hui 10 membres. Le groupe de la coopération du CESE et le GNC ont convenu dès le printemps 2008 d'entreprendre conjointement des démarches afin d'affirmer la place des coopératives au sein du futur CESE.

Au cours de l'année, plusieurs échanges de courrier ont eu lieu entre le GNC et les conseillers et services de l'Elysée. Des échanges de courrier ont notamment été entretenus avec Raymond Soubie, Conseiller du Président de la République, avec lequel une rencontre a été organisée le 4 novembre. Le GNC a aussi rencontré le 10 juin Bernard Delpit, conseiller économique à la Présidence de la République.

Dès le début de l'année, le groupe de la coopération a élaboré un argumentaire sur les coopératives, destiné à appuyer les démarches menées auprès des autorités publiques. En juin 2008, une brochure « La coopération, une autre façon d'entreprendre » a été publiée, largement diffusée par le GNC qui avait auparavant apporté sa contribution par ses commentaires et l'envoi de documents.

- CONSEIL SUPERIEUR DE LA COOPERATION

Le renouvellement des mandats des membres du Conseil Supérieur de la Coopération (CSC) devait intervenir en octobre 2007. Le GNC avait transmis dans les délais requis le nom des candidats de la coopération mais en l'absence de la publication du Décret de nomination, le CSC n'a pas pu se réunir, délibérer, prendre de décision. Après de nombreuses démarches informelles, le GNC s'est manifesté par courrier en septembre 2008 auprès des ministres de tutelle de la DIIESES pour dénoncer l'absence de fonctionnement du CSC. L'arrêté de nomination a été publié le 12 novembre et la réunion plénière constitutive s'est tenue le 27 novembre. Début décembre, le Bureau du CSC a élu le Président du GNC, Jean-Claude Detilleux, à sa présidence.

- DIIESES

Le GNC maintient une collaboration régulière et constructive avec la DIIESES (Délégation Interministérielle à l'Innovation, à l'Expérimentation Sociale et à l'Economie Sociale).

La révision générale des politiques publiques (RGPP) lancée en décembre 2007 a suscité de nombreuses interrogations sur l'avenir et les missions de la DIIESES. Des réseaux d'économie sociale se sont mobilisés et plusieurs questions parlementaires ont été posées, interpellant le gouvernement sur sa position vis à vis de la DIIESES et de l'économie sociale. Au 31 décembre 2008, aucune modification n'avait été apportée aux missions, rattachement, composition, etc. de la DIIESES.

- PARLEMENT

En plus de contacts ponctuels avec des parlementaires ou leurs assistants, des auditions et rencontres au Parlement sur un thème ou un projet de loi spécifique, le GNC a rencontré Didier Migaud, Président de la Commission des finances de l'Assemblée Nationale à l'occasion d'un déjeuner, le 1<sup>er</sup> juillet.

Les relations avec le groupe d'étude de l'économie sociale, présidé par Jean-Louis Dumont, député de la Meuse et Vice-Président de la FNSCHLM, ont été presque inexistantes au niveau du GNC. L'interface avec le groupe d'étude et l'organisation de rencontres (petits déjeuners, etc.) relèvent des missions du CEGES qui privilégie des réunions en comité restreint, auxquelles sont principalement invités les membres du Bureau, par rapport à des rencontres associant plus largement les acteurs de l'économie sociale.

### 3 – EUROPE

- REGIME FISCAL DES COOPERATIVES / AIDES D'ETAT

Le dossier européen sur les aides d'état a connu de nombreux et importants développements en 2008. Ouvert en 2007, avec le dépôt de plusieurs plaintes auprès de la Commission européenne contre le régime fiscal de coopératives françaises, italiennes et espagnoles, il est vite apparu que les enjeux de ces dossiers étaient communs et dépassaient le périmètre des secteurs coopératifs nationaux concernés pour relever de la défense globale de l'identité et des spécificités

coopératives. Une mobilisation générale du mouvement coopératif européen a été organisée par Coopératives Europe, qui s'est traduite par une « première » pour notre mouvement : le lancement d'une pétition européenne en mai 2008. Une première phase de la campagne de mobilisation avait auparavant été organisée autour de la publication d'une position commune.

Le GNC a activement participé à ces travaux et en a assuré le relai au niveau national par l'envoi de nombreux courriers auprès des autorités nationales et parlementaires européens pour se faire le relai de la campagne de Coopératives Europe. Dès le lancement de la pétition européenne, le GNC a largement diffusé l'information dans les réseaux coopératifs et d'économie sociale et sensibilisé à l'importance de la campagne. La France a été l'un des pays qui a répondu le plus massivement à la campagne, avec plus de 17 000 signatures enregistrées.

En mai, le GNC a répondu à une consultation de l'AELE (Association de Libre Echange Européen) sur un dossier ouvert par les autorités norvégiennes concernant le régime fiscal des coopératives, rappelant et apportant son soutien aux positions adoptées au sein de Coopératives Europe.

La mobilisation de Coopératives Europe, organisée en concertation avec les organisations nationales concernées par les plaintes, s'est poursuivie par la publication d'un communiqué le 24 juin. Au 31 décembre 2008, la pétition était signée par plus de 80 000 coopérateurs, et l'importance de la réaction de Coopératives Europe, de ses membres et de la mobilisation autour de la pétition ont fortement contribué à sensibiliser la Commission européenne à l'importance du dossier et à son impact pour les coopératives.

En octobre 2008, Coopérative Europe a réagi au contenu d'un courrier adressé par la Commission européenne aux autorités italiennes concernant le régime fiscal des coopératives dans les secteurs de la banque de détail et de la distribution, par la publication d'un communiqué. Dans sa prise de position, Coopératives Europe répond à différents points avancés par la Commission européenne concernant le critère de taille et la distinction entre « grandes » et « petites » coopératives, le caractère « purement » coopératif ou non, etc.

#### 4 – INTERNATIONAL

Les travaux en vue de la restructuration de l'Alliance Coopérative Internationale (ACI) et de l'adoption d'une nouvelle formule de cotisation initiés en 2006 ont été finalisés en 2008 et se sont conclus avec l'adoption par l'assemblée générale de l'ACI, réunie à Rome en juin, de modifications statutaires et des règles du nouveau système de calcul des cotisations. Au cours de la phase finale d'élaboration de propositions, de nombreuses consultations ont eu lieu, au niveau de l'ACI et au sein de Coopératives Europe, et le GNC s'est assuré de la participation des organisations françaises membres de l'ACI et de la coordination des réponses.

#### 5 – CEGES

Le CEGES a organisé ou participé à l'organisation de plusieurs manifestations importantes en 2008. La première réunion des chefs d'entreprises de l'économie sociale a été organisée en janvier, les Assises du CEGES se sont tenues en octobre et la conférence européenne de l'économie sociale, organisée en partenariat avec

l'ICOSI, s'est tenue à Strasbourg en novembre. Le GNC a activement participé aux comités de pilotage, en charge de l'organisation de ces rencontres, alimenté les travaux préparatoires et largement commenté les documents de travail, assuré la diffusion des informations et la participation des représentants de la coopération.

Dans le cadre de la préparation des Assises, le GNC et ses membres se sont particulièrement mobilisés pour assurer l'expression de la position des coopératives. Une note de travail synthétisant la position de la coopération a été préparée et présentée au cours de la réunion, rappelant les attentes et positions du GNC vis-à-vis du CEGES.

Le CEGES a aussi consacré une part importante de ses travaux à la question de la représentation des employeurs de l'économie sociale. Ce dossier a pris, en 2008, une nouvelle actualité en raison des projets du gouvernement concernant la représentativité des partenaires du dialogue social et de l'échéance des élections prud'homales de décembre 2008, à l'occasion desquelles les listes des employeurs de l'économie sociale ont enregistré un très bon résultat avec près de 20% des voix du collège employeurs.

Le GNC a été très présent dans ces discussions et s'est employé à faire valoir ses positions qui ont été présentées et motivées en détail au cours des réunions du CEGES et à l'occasion de nombreuses réunions informelles avec les acteurs de l'économie sociale.

## **ACTIVITES REGULIERES ET STATUTAIRES DU GNC EN 2008**

Un léger ralentissement des activités régulières du GNC peut être noté pour 2008, notamment dans le domaine de la communication, en raison de la vacance pendant la plus grande partie de l'année du poste de chargé de mission. L'essentiel des missions et de l'animation interne du GNC ont cependant été maintenus.

### **1 – VIE STATUTAIRE ET ANIMATION INTERNE**

- REUNIONS STATUTAIRES

Conformément aux statuts, le Bureau et le Conseil d'administration se sont réunis quatre fois en 2008.

En mai 2008, le GNC a renoué avec une tradition interrompue depuis plusieurs années, l'organisation d'une réunion du Conseil d'administration en région et la visite d'une coopérative. Ainsi, la réunion de mai a été organisée à Metz dans les locaux de la coopérative CAC qui fêtait ses 100 ans. L'assemblée générale statutaire s'est réunie le 17 juin.

- GROUPES DE TRAVAIL

### **Groupe juridique**

Le groupe juridique s'est réuni quatre fois en 2008. En l'absence d'un juriste au sein du Secrétariat, il a été décidé fin 2007 de faire appel à un juriste consultant pour accompagner et appuyer les travaux de coordination et d'animation du groupe juridique. Cette expérience est très positive et a permis d'assurer la rédaction de notes juridiques, propositions d'amendements, etc.

En 2008, le groupe juridique a travaillé, notamment, sur la transposition du règlement de la SCE en droit français et l'élaboration d'un amendement très important pour les coopératives concernant le montant maximum de capital suite à un arrêt de la Cour de Cassation de février 2006. Plusieurs notes ont été rédigées sur des thématiques posant question aux membres du groupe ou à certaines fédérations et des chantiers ont été lancés portant sur la préparation d'un guide pratique sur la SCE et l'élaboration d'un tableau comparatif des statuts.

Le groupe juridique a aussi rencontré l'association Habicoop et apporté son expertise au service de la reconnaissance juridique des coopératives d'habitants.

### **Comité bancaire**

Le comité bancaire s'est réuni trois fois en 2008 et a beaucoup travaillé par voie électronique. La transposition de la 8<sup>ème</sup> directive sur les comptes consolidés a été un thème important, qui a demandé de nombreux contacts avec l'administration et les Ministères et suscité plusieurs échanges de courrier. Ainsi, une réunion avec la direction du Trésor à laquelle a participé le Président du GNC, président du comité bancaire, a été organisée en mai, et une délégation du GNC a rencontré la Chancellerie en juin. A cette occasion des commentaires détaillés ont été préparés et transmis aux services compétents.

L'animation du comité bancaire repose pour une large part sur ses membres, qui disposent de l'expertise et de ressources nécessaires au traitement de dossiers complexes et pointus.

### **Groupe Communication**

En application de priorités définies par les membres du GNC lors du séminaire de réflexion organisé en juin 2007, un groupe de travail « Communication » a été mis en place en avril 2008, qui s'est réuni trois fois au cours de l'année.

Le groupe de travail a émis plusieurs recommandations en vue de l'élaboration d'un plan de communication pour le GNC. Une première réalisation concrète a été le lancement d'un bulletin hebdomadaire d'information interne « Actualité coopérative ». Initialement lancé sous forme de test, à diffusion restreinte, le projet a été validé par l'ensemble des membres et la diffusion s'élargit progressivement. Au 31 décembre 2008, *Actualité coopérative* était envoyé à une soixantaine de destinataires.

## 2 – COMMUNICATION – REPRESENTATION

### ▪ LA LETTRE DU GNC

Quatre numéros seulement de la Lettre du GNC ont été publiés en 2008 alors que dix numéros auraient dû être servis. Des retards importants ont été accumulés en début d'année, au cours de laquelle plusieurs publications étaient prévues et l'interruption de publication a été volontaire au cours du deuxième semestre, en raison de la vacance du poste de chargé de mission et du recentrage des priorités du GNC.

Les retards et irrégularités de publication accumulés au cours des années précédentes et le décalage entre le contenu de la Lettre et l'actualité se sont encore aggravés. Ces questions ont été soumises au groupe de travail Communication et une nouvelle formule et périodicité ont été envisagées pour cette publication.

### ▪ SITE WEB

Le site web du GNC n'a pas été mis à jour en 2008, il nécessite une refonte et une réorganisation.

### ▪ RENCONTRE-DEBAT ANNUELLE

L'assemblée générale de juin a été suivie d'une rencontre débat organisée sur le thème de la création de nouvelles coopératives qui a été très riche et source d'idées nouvelles. En l'absence de chargé de mission, la publication des actes de cette rencontre a pris du retard et n'a pu être réalisée en 2008.

### ▪ SEMINAIRE JURIDIQUE

Le GNC n'a pas organisé de séminaire juridique en 2008.

### ▪ SEMAINE DE LA COOPERATION A L'ECOLE

L'OCCE et le GNC ont organisé la semaine de la coopération qui s'est tenue du 25 au 28 mars 2008.

Il a été décidé pour cette édition de se concentrer sur le test d'un jeu pilote « Planète Coop » inspiré d'un jeu de questions/réponses, qui comporte des séries de questions sur plusieurs thèmes et met à la disposition des enseignants un outil dynamique et ludique pour animer une réflexion autour de la coopération.

Ce nouvel outil a été très bien accueilli et les travaux en vue de son amélioration, de l'élaboration de nouvelles séries de question, et d'un test à plus grande échelle à l'occasion de la semaine de la coopération à l'école 2009 ont démarré dès le milieu d'année 2008.

### ▪ INTERVENTIONS, RECEPTION DE DELEGATIONS, PRESENTATIONS

Le GNC participe à de nombreuses manifestations d'économie sociale et est régulièrement sollicité comme intervenant ou comme représentant officiel de la

coopération. Ces représentations sont assurées par le Secrétariat ou par une organisation membre, pour le compte du GNC.

Par ailleurs, le GNC est sollicité pour intervenir dans le cadre universitaire ou de la formation. Ainsi, la secrétaire générale est chargée de 15 heures de cours sur les coopératives dans le cadre de la licence en économie sociale de l'IUP du Mans et a été invitée à intervenir devant des élèves du CNAM en formation sur les coopératives.

Le GNC reçoit des délégations étrangères et des visiteurs, telle une délégation sri-lankaise en avril 2008.

Le GNC répond régulièrement à des demandes d'information écrites, par téléphone ou par e-mail émanant d'universitaires, chercheurs, coopérateurs, organisations coopératives et d'économie sociale françaises et étrangères, etc.

En 2008, le GNC a participé et tenu un stand au Congrès des Scop organisé à Poitiers fin mai. Il a ainsi pu avoir une visibilité vis-à-vis des nombreux participants et diffuser ses publications. Il a aussi pu contribuer à la promotion du .coop en France en offrant une partie de l'espace du stand à la coopérative E-toiles, chargée de la vente du .coop en France.

### 3 – PARTICIPATION DU GNC AUX ORGANISMES COOPERATIFS ET D'ECONOMIE SOCIALE

#### ▪ CEGES

Le GNC est membre du CEGES (Conseil des Entreprises, Employeurs et Groupements de l'Economie Sociale). Le Président du GNC, Jean-Claude Detilleux, assure la présidence du CEGES.

En dehors des thèmes de travail principaux évoqués en première partie de ce rapport qui ont mobilisé le GNC en 2008, le GNC a participé à de nombreuses réunions de groupes de travail organisées par le CEGES (groupe communication, commission Europe, groupe de secrétaires généraux) et contribué aux travaux.

#### ▪ INTER-RESEAUX SCIC

Le GNC est membre de l'inter-réseaux des SCIC (sociétés coopératives d'intérêt collectif) et participe à ses travaux.

#### ▪ RECMA

Le GNC est membre de l'association Recma qui publie la revue internationale de l'économie sociale du même nom et apporte un soutien important à son fonctionnement. La Recma est d'ailleurs hébergée dans les locaux du GNC.

En 2008, les actes de la conférence de recherche internationale coopérative organisée en octobre 2006 à Dourdan par le GNC et la Recma ont été publiés et largement diffusés.

- COMITE D'EDITION DES ŒUVRES DE CHARLES GIDE

Le GNC est membre du comité et apporte ponctuellement son soutien logistique (secrétariat, mise à disposition de matériel, etc.) aux bénévoles qui animent le comité.

A l'occasion de la publication du dernier ouvrage de la collection complète des œuvres de Charles Gide, le comité a organisé une importante conférence en novembre 2008. Le GNC a apporté un soutien important à l'organisation de cette conférence en mettant son secrétariat à disposition.

- CJDES

Le GNC apporte un soutien financier au CJDES (Centre des Jeunes Dirigeants et acteurs de l'Economie Sociale). Des partenariats pourraient être envisagés.

- IDIES

Le GNC est membre de l'IDIES (Institut pour le Développement de l'Information Economique) créé en avril 2008. Il ne participe pas encore activement aux travaux mais relaie au sein des réseaux coopératifs les informations sur les activités de l'IDIES pouvant les intéresser.

- HABICOOP

En 2008, le GNC a apporté tout le soutien possible à l'association Habicoop qui travaille à la création et au développement de coopératives d'habitants. Habicoop a été invitée à intervenir au cours de l'assemblée générale du GNC en juin 2008 et à rencontrer les différentes familles coopératives. Comme il a été mentionné précédemment, un important soutien juridique a été apporté à l'association par le groupe juridique et ses membres. Enfin, le GNC a accompagné Habicoop dans plusieurs démarches auprès des autorités publiques et des Ministères.

#### 4 – EUROPE

- CONSULTATIONS EUROPEENNES

Le GNC répond régulièrement à des consultations européennes afin de contribuer à l'affirmation de la place des coopératives et de faire entendre la voix et les points spécifiques aux coopératives françaises. En 2008, les travaux se sont concentrés sur le dossier des aides d'état présenté en première partie de ce rapport.

Le GNC s'est aussi manifesté à l'occasion de la consultation sur le Small Business Act et a répondu en mars 2008 à une consultation.

- COOPERATIVES EUROPE

Les principaux thèmes de travail de Coopératives Europe en 2008 ont été présentés en première partie de ce rapport.

Le déménagement de Coopératives Europe et son installation en octobre 2008 dans la « maison coopérative », achetée grâce à une souscription auprès des membres est un événement marquant de l'année 2008.

Le Président du GNC, Jean-Claude Detilleux, est membre du conseil d'administration de Coopératives Europe qui s'est réuni quatre fois en 2008.

Le GNC participe activement aux travaux du comité de coordination de l'Union européenne (CCUE) qui se réunit trimestriellement environ.

L'assemblée générale de Coopératives Europe s'est tenue à Bruxelles en avril 2008.

Enfin, en 2008 le GNC s'est engagé comme partenaire dans le deuxième volet du projet « Social Partner Program » mené par Coopératives Europe avec le soutien financier de la Commission européenne et pour faire l'état des lieux de la participation des coopératives au dialogue social dans les pays de l'Union européenne.

Ce partenariat consiste pour le GNC à accueillir en France un séminaire de travail avec des acteurs coopératifs d'un groupe de pays. Le séminaire n'a pas été organisé en 2008 mais au début de l'année 2009.

## 5 - INTERNATIONAL

- ACI

En 2008 une partie importante des travaux de l'ACI se sont concentrés sur les questions statutaires, présentées en première partie de ce rapport.

Le Président du GNC, Jean-Claude Detilleux, est membre du Conseil d'administration de l'ACI qui s'est réuni quatre fois en 2008.

- NORMES COMPTABLES INTERNATIONALES

Le Président du GNC, Jean-Claude Detilleux, préside le groupe de travail de l'ACI sur les normes comptables internationales qui s'est réuni trois fois en 2008 et travaille beaucoup par voie électronique. L'animation et la coordination des travaux du groupe de travail sont assurées par le GNC et le Crédit Coopératif.

Le GNC est membre du groupe de travail de Coopératives Europe et participe activement aux travaux dans le but, notamment, d'assurer une coordination entre les travaux menés aux niveaux international et européen.

Plusieurs développements importants sont intervenus en 2008 pour lesquels de nombreux échanges d'informations et discussions sur la stratégie et les positions à adopter ont été nécessaires au niveau européen et au niveau international.

En février 2008, le Président du groupe de travail de l'ACI, Jean-Claude Detilleux, et la secrétaire générale du GNC ont rencontré deux membres français du Board de l'IASB à Londres pour présenter et expliquer les positions des coopératives.

En mai, l'ACI a répondu à une consultation du FASB sur les instruments financiers. En juin, Coopératives Europe et l'ACI ont envoyé leur réponse à une consultation organisée par l'EFRAG.

En juin, le GNC a répondu à des questions posées par l'IASB concernant les IAS PME.

En septembre, le GNC et Coopératives Europe ont répondu à une consultation de l'IASB sur la distinction entre capital et dettes.

- DOTCOOP LLC

En juin 2008, Caroline Naett, secrétaire générale du GNC, a succédé à Jean-Claude Detilleux, Président du GNC, comme représentant de l'ACI au conseil d'administration de Dotcoop LLC. Cette société, basée aux USA, assure la gestion et le suivi technique du nom de domaine .coop. Elle est l'interlocuteur de l'ICANN, organisation qui attribue les noms de domaine sur Internet.

Au niveau national, le GNC travaille à la promotion du .coop en France et apporte, dans la mesure de ses moyens, au revendeur du .coop en France, la Scop E-Toiles.

En 2008, E-Toiles a été repris par la Scop Insite, soldant ainsi contracté par E-Toiles pour le préachat d'annuités .coop pour lequel le GNC s'était porté caution. L'engagement du GNC a donc pris fin.